

# L'AFFAIRE WEIDMANN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Si j'ai gardé le silence jusqu'à cet instant, c'est que je redoutais des représailles et que j'étais complètement terrorisé, aussi bien par Roger Millon, mon amant, que par Weidmann. »

Elle raconte alors, vers la fin de juillet, son retour d'un voyage au bord de la mer à Malo-les-Bains, elle eut l'impression que Weidmann avait dû faire disparaître Jean de Kovens. Elle fouilla la villa et découvrit les cartons de chèques de l'artiste américain. Weidmann rentra inopinément à la « Voulté », la surprit en train de fouiller : « Il me fit une scène, dit-elle et, complètement effrayée, je me précipitai et essayai d'escalader un grillage de clôture. Mais à ce moment, Weidmann me tira dans les jambes des coups de revolver. Millon intervint et sur la promesse que je garderais le silence, ils me laissèrent tranquille. »

## L'assassinat de Leblond

En ce qui concerne l'assassinat de Leblond, on sait que depuis son arrestation Colette Triolet avait toujours prétendu qu'elle ignorait tout de la « Voulté » jusqu'à ce jour où elle l'avait appris par la radio.

Cet après-midi, elle est revenue sur ces déclarations et a dit que le matin même du crime, Roger Millon lui avait recommandé expressément de ne pas rentrer à la « Voulté » avant sept ou huit heures du soir :

« Tu iras au cinéma, tu feras ce que tu voudras, lui dit-il, mais je t'ordonne de ne pas venir avant cette heure-là. »

Après avoir dîné dans un restaurant de la rue du Sentier, déclara Colette Triolet, je me rendis dans plusieurs salles de cinéma et je rentrai à la « Voulté » vers 18 heures de surprise alors Roger Millon au volant de la voiture de Leblond et Weidmann au volant de l'auto de Couffy.

Weidmann descendit précipitamment de voiture et s'avança vers moi :

« Pourquoi es-tu rentrée si tôt ? me dit-il, en tout cas, ne bouge pas de là, car je te demanderai des explications dès notre retour. »

« Une heure plus tard, Millon et Weidmann revenaient. Cette fois, ils étaient tous les deux dans la même voiture. Ils me m'adressèrent pas la parole et ce ne fut que le lendemain matin, à 11 h. 30, que j'appris la mort de Leblond. Alors Weidmann m'arracha l'appareil des mains en me disant :

« Il n'y a que les morts qui ne parlent pas ! »

« J'avais compris. »

Colette Triolet donna encore une autre précision sur le caractère de son amant :

« A Nantua, dit-elle, Millon me fit une scène. »

« J'étais complètement terrorisée, je lui arrachai son revolver car j'avais peur qu'il n'ait l'intention de me tuer. Mais Millon se radoucit et me dit simplement :

« Prends le revolver à un homme, c'est la pire injure à lui faire. »

« Je lui rendis alors son arme en lui promettant de ne rien révéler à la police. »

## Le chauffeur londonien Gray est retrouvé

Versailles, 5. — La police mobile est parvenue à retrouver l'adresse du chauffeur londonien, M. Gray, qui avait correspondu avec Weidmann, au sujet d'une annonce que celui-ci avait fait insérer dans « L'Express » pour proposer un emploi de chauffeur ou de secrétaire. M. Gray, qui est domicilié 156, Tufnell Park Road, va être entendu en vertu d'une commission rogatoire lancée à Londres, par M. Berry, juge d'instruction à Versailles.

## L'inutile voyage de M. Gray

Londres, 5. — C'est M. Charles Gray, chauffeur, demeurant dans un faubourg du nord de Londres, qui a déclaré aujourd'hui qu'il n'est pas M. Gray dont le nom apparaît dans la correspondance d'Eugène Weidmann.

En effet, ayant fait insérer une annonce dans le « Daily Express » d'un journal en novembre dernier, il reçut une lettre d'un certain M. Tinker, de Paris, d'après laquelle un M. Sherman avait besoin d'un chauffeur pour l'accompagner dans le Midi pour la saison d'hiver. Le salaire réclamé par M. Gray ayant été accordé.

Il se rendit à Paris où quelqu'un devait le rencontrer à sa descente du train. Comme signe de reconnaissance, il devait avoir un journal sous le bras. Ses instructions portaient que, au cas où il ne trouverait personne à la gare, il devait se rendre dans un hôtel qui lui avait été désigné et ne l'avait abordé à la gare, il se rendit donc à l'adresse indiquée où, lui dit-on, les noms de Tinker ou Sherman étaient inconnus, et il rentra à Londres, croyant avoir eu affaire à un mauvais plaisant.

Depuis il pensa que la personne qui répondait à son annonce fut peut-être son apparence et il crut fermement qu'il s'agit de Weidmann ou de l'un de ses complices.

## LE MILLIARDAIRE ALEX SIKOWSKI EX-BOOTLEGGER, RESIDE MAINTENANT EN ESPAGNE

Perpignan, 5. — On sait que le milliardaire Alex Sikowski, l'ancien bootlegger américain expulsé de tous les pays du monde, avait cherché à s'installer en Andorre et était arrivé à la fin de Bourg-Madame. Il avait offert de doter l'Andorre d'un somptueux sanatorium en reconnaissance de son admission dans ce pays ; mais les autorités de ce pays commanda la gendarmerie des Vallées vint de lui signifier son refus.

M. Sikowski avait fait appel auprès du ministre de l'Intérieur de la décision ; mais, se ravissant, après qu'il a obtenu de séjourner en Espagne gouvernementale.

Aussi, accompagné cet après-midi par la police française sur le pont international reliant la France à l'Espagne et qui remplace le pont détruit par les inondations, il sera également reçu aux autorités de Puigcerda et dirigé immédiatement sur Barcelone.

## L'ANGLETERRE S'APPRÊTE A DÉFENDRE LE CANAL DE SUEZ CONTRE TOUTE ATTAQUE AÉRIENNE ÉVENTUELLE

Londres, 5. — Le correspondant de l'« Evening Standard » à Port-Saïd annonce que les autorités militaires britanniques de la zone du canal de Suez ont décidé d'établir à Genève, à l'ouest de ce port, un camp proche de la mer Rouge, le plus important aérodrome militaire du proche Orient, afin de mettre le canal de Suez à l'abri de toute attaque aérienne. Le gouvernement égyptien contribue financièrement au coût de l'établissement de la nouvelle base.

Pour répondre aux exigences militaires, les travaux de construction seront également effectués à l'aérodrome civil de Port-Saïd.

Le correspondant ajoute que les autorités militaires britanniques se sont inquiétées du survol du canal, au cours de ces derniers mois, d'avions volant trop haut, pour pouvoir être identifiés.

# LES GRANDS RAIDS

Après un voyage de 2 jours dans le désert, Maryse Hilsz arrive à Djask

Bassora, 5. — Ayant dû abandonner son avion légèrement endommagé dans le désert, l'aviatrice Maryse Hilsz est arrivée à Djask aujourd'hui, escortée par un groupe de Bedouins. Son voyage dans le désert a duré deux jours.

L'aviatrice dut déjà, lors de son départ de Saigon, que son moteur fut en état de faire face au mauvais temps, mais elle était bien décidée à essayer de s'adjuger le record de vol Saigon-Paris.

De violentes tempêtes la forcèrent à abandonner la traversée du golfe Persique. C'est alors qu'elle prit la décision de mettre le cap au nord en suivant la côte, mais se trouva de nouveau au centre d'orages accompagnés d'une pluie torrentielle. Subitement le moteur fut des ratés et l'aviatrice envisagea de faire usage de son parachute. Finalement elle décida d'essayer d'atterrir et réussit à toucher terre aux environs de Karjony sans trop endommager l'appareil.

## CHRISTIAN MOENCH VA TENTER SAIGON-PARIS

Tokio, 5. — L'aviateur nancéen Christian Moench s'est embarqué à Kobé, sur le « D'Artagnan », pour Saigon, d'où il s'enverra aussitôt que possible pour tenter le record de vitesse sur le parcours Saigon-Paris.

## MARYSE BASTIÉ A SANTIAGO-DU-CHILI

Santiago-du-Chili, 5. — L'aviatrice Maryse Bastié venant de Mendoza, a atterri à 7 h. 15. Elle a été reçue par le ministre de France et diverses personnalités.

## Un avion fait une chute en Oranie

Oran, 5. — Un avion participant au rallye du Hoggar, venant de Milouise et se rendant à Oudja est tombé en plein champ, à 11 h. 30, près de Trumlet, dans la région de Tiaret.

Le pilote Martin a été tué. Dreyfus, propriétaire de l'avion, est gravement blessé. L'appareil avait été pris dans une tempête de neige.

## Un mort, un blessé

Oran, 5. — Un avion participant au rallye du Hoggar, venant de Milouise et se rendant à Oudja est tombé en plein champ, à 11 h. 30, près de Trumlet, dans la région de Tiaret.

Le pilote Martin a été tué. Dreyfus, propriétaire de l'avion, est gravement blessé. L'appareil avait été pris dans une tempête de neige.

## Réunion de la C. A. de la C. G. T.

Paris, 5. — La Confédération Générale du Travail communique :

« La C. A. de la C. G. T. a tenu séance le 5 janvier. Elle a procédé à un examen approfondi de la situation créée par la multiplicité des organisations syndicales. Elle s'est particulièrement arrêtée à rechercher les raisons profondes des principales grèves qui se prolongent. Les informations recueillies montrent que dans la plupart des cas, la durée des conflits s'explique par la volonté des employeurs de procéder à des licenciements par représailles en contrevenant au principe de la liberté syndicale. »

« La C. A. de la C. G. T. a affirmé sa solidarité à l'endroit de tous les travailleurs brimés pour leurs opinions ou pour leur action syndicale. »

Désormais, l'esprit de lutte qui anime la Confédération générale du patronat français, la C. A. de la C. G. T. souligne la gravité de la tension sociale qui résulte de l'application étroite des lois de la loi de l'organisation patronale et de son intransigeance à l'effet de préciser les responsabilités encourues devant le pays. La Commission a décidé de saisir le Comité National de l'Organisation du Travail et de provoquer une réunion extraordinaire du Comité National de Rassemblement Populaire.

« Elle a également mandaté son bureau aux travailleurs de la convention du Comité national confédéral si le développement de la situation venait à l'exiger. Pendant que la C. G. T. développera son action, la C. A. recommande à tous les travailleurs le plus grand calme et l'observation la plus rigoureuse de la discipline. »

## L'aide à la République espagnole

Paris, 5. — La C. A. souligne avec satisfaction la reconstruction de l'unité syndicale de l'Union générale des travailleurs d'Espagne et le rapprochement probable entre cette organisation et la Confédération nationale des travailleurs d'Espagne, opérations réalisées grâce à l'initiative de l'Union générale des travailleurs d'Espagne et de la Fédération syndicale internationale. Sur ce point, la Commission a décidé, en vue d'intensifier l'appui du parti des travailleurs français à l'égard de l'Espagne, l'impression d'un timbre de solidarité.

## Le boycottage des produits japonais

Paris, 5. — L'Union générale des travailleurs d'Espagne et de la Fédération syndicale internationale ont décidé de boycotter les produits japonais. Le boycottage des produits japonais qui se trouvent dans le commerce, à l'appui de cette action, la C. A. déclare qu'il n'est pas possible de fournir directement ou indirectement des armes à ceux qui parlent d'une croisade des races jaunes contre les races blanches.

## M. CHAUTEMPS A RECU M. JOUHAUX ET M. WILLIAM BERTRAND A ENTENDU UNE DÉLÉGATION DU BATIMENT

Paris, 5. — Le président du Conseil a reçu ce matin, à l'Hôtel Matignon, M. Léon Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T.

De son côté, M. William Bertrand, sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, a reçu une délégation du Bâtiment, conduite par MM. Toudic, secrétaire de la Fédération du Bâtiment, et Hénaff, secrétaire de l'Union des syndicats de la région parisienne. La délégation a entretenu le représentant du Gouvernement du conflit né de la sentence arbitrale rendue par M. Antoine Ingénieur des Ponts et Chaussées. Ce conflit intéresse divers groupes en-

# EN ROUMANIE

LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX ET MUNICIPAUX SONT DISSOUS

Des commissions intérimaires les remplaceront dans l'attente de nouvelles élections

Bucarest, 5. — Tous les conseils départementaux et municipaux ont été dissous par décret. Ils seront remplacés par des commissions intérimaires en attendant de nouvelles élections.

Par décret royal, le général Gabriel Marincesco, préfet de police de Bucarest, est chargé d'attributions égales à celles d'un sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur.

## L'Angleterre rappelle au gouvernement roumain le traité des minorités

Londres, 5. — Le ministre de Grande-Bretagne, Sir Reginald Hoare, a été prié par son gouvernement de rappeler au gouvernement roumain, de la façon la plus amicale, l'intérêt que Londres a toujours porté au traité des minorités signé à Paris le 8-12-1919, ainsi qu'à la procédure relative au statut des minorités.

« Les mesures prises visent uniquement les juifs », écrivent les journaux germanophiles hongrois.

Budapest, 5. — Les organes germanophiles et certains journaux officiels affirment que les sévères mesures du cabinet Goga visent uniquement les juifs et non les droits de la minorité hongroise.

## NOUVEAUX COMBATS SANGLANTS EN PALESTINE

Jérusalem, 5. — On signale de nouvelles et multiples attaques dans différentes parties de la Palestine. Des forces militaires ont été envoyées à Hébron où de nombreux habitants riches ont décidé d'abandonner la région pour échapper au paiement de l'amende de 2.750 livres imposée à la ville.

Une autre dépêche de Jérusalem annonce que selon des renseignements non confirmés, un engagement se serait produit, hier après-midi, près du village de Safra, voisin de la frontière syrienne, où des troupes et une bande de quarante arabes armés.

Trois arabes auraient été tués, cependant que les autres auraient réussi à s'échapper en se dirigeant vers la frontière.

## Un train, des autobus, etc., attaqués

Jérusalem, 5. — On signale de nouvelles et multiples attaques dans différentes parties de la Palestine. Dans la région du Centre un train de voyageurs allant de Lydda à Jérusalem a essuyé une fusillade nourrie qui n'a pas fait de victimes.

Des autobus et des autobus ont été attaqués à coups de feu sur la route d'Hébron à Jérusalem, une des plus dangereuses actuellement et également à Haïfa où un voyageur a été blessé.

## Envois de renforts, nombreuses arrestations

La lutte contre le terrorisme continue sans répit. Des forces militaires et des chars blindés ont été envoyés pour assurer l'ordre à Hébron où de nombreux habitants de la classe riche ont décidé d'abandonner la région pour échapper au paiement de l'amende de 2.750 livres imposée à la ville. On signale en outre de nombreuses arrestations d'Arabes suspects de rapports avec des terroristes ou pour tentative d'armes.

La recrudescence des violences coïncidant avec la publication du mémoire Ormsby Gore indique la nervosité de la population arabe.

## FAUX DÉPART POUR L'ANGLETERRE DE M. VAN ZEELAND

Ostende, 5. — M. Van Zeeland, parti ce matin de Bruxelles pour Ostende, a déjà monté sur la maile devant le conduire en Angleterre, mais à la suite d'une communication téléphonique, il reprit, à 11 h. 40, le train pour Bruxelles. On ignore la raison de son retour.

## Le rapport de l'ancien ministre belge sera publié au début de la semaine prochaine

Bruxelles, 5. — M. Neville Chamberlain, premier ministre britannique, a réservé la matinée de vendredi prochain à M. Van Zeeland et le retiendra à déjeuner. Des son retour à Bruxelles, qui est prévu pour la fin de la semaine ou dimanche prochain, M. Van Zeeland remettra son rapport définitif, qui comporte une quarantaine de pages, aux membres du Gouvernement de Grande-Bretagne et de France.

La publication de ce rapport peut être attendue au début de la semaine prochaine. Elle aura lieu simultanément à Londres, Paris et Bruxelles.

## L'ASSOCIATION ALLEMANDE DES AMIS D'ISRAËL EST DISSOUE

Berlin, 5. — Le Verein der Freunde Israels, l'Association des Amis d'Israël, dont le siège central est à Baulé, est interdite et dissoute dans tout l'Allemagne sur ordre de M. Himmler, chef de la police du Reich.

# LES DÉPÔTS D'ARMES

DES DÉPOSITIONS SONT RECUEILLIES PAR M. BÉTEILLE

Paris, 5. — M. Béteille, juge d'instruction, chargé de l'affaire des dépôts d'armes, a recueilli ce matin la déposition de M. Proudhon, propriétaire, rue Spontini à Paris.

Au cours de sa longue déclaration du 26 décembre dernier, M. Eugène Deloncles avait expliqué que le 18 novembre dernier il avait rencontré chez M. Proudhon un officier supérieur de la Maison militaire du président de la République et que ce dernier lui avait fait part des craintes rétrospectives qu'il éprouvait après la menace du coup de force communiste qui devait éclater dans la nuit du 15 au 16 novembre.

Où l'on parle de la mise en état de défense de l'Élysée

Cet officier aurait alors déclaré à M. Deloncles que l'Élysée n'était pas en état de repousser une attaque et il lui aurait même demandé s'il ne disposait pas de trois mitrailleuses pour mettre le palais présidentiel en état de défense.

Questionné sur ce point, M. Proudhon a reconnu qu'il recevait de nombreux visiteurs et notamment des officiers. Mais il ne sait pas s'il s'entretenait avec M. Deloncles à ce sujet et si ce n'est pas un échange avec un officier de l'Élysée. M. Proudhon a quitté le palais de justice vers midi 30.

## Les témoignages de MM. Lebecq et Mercier

Paris, 5. — Cet après-midi, M. Béteille a recueilli les témoignages de M. Lebecq, conseiller municipal de Paris, et de M. Ernest Mercier, président de l'Union de l'Électricité.

M. Lebecq a confirmé que, le 13 novembre, le général Dussaigne lui avait remis une note détaillée sur les préparatifs de putsch communiste. Par l'intermédiaire d'une haute personnalité militaire, M. Lebecq fit avertir le ministre de la Guerre, M. Daladier. Quant à M. Mercier, il a confirmé qu'il avait vu le 10 au 15 novembre, plusieurs fois, des entretiens avec M. Eugène Deloncles au sujet des préparatifs révolutionnaires dont il avait été lui-même prevenu.

M. Mercier ayant cité plusieurs hautes personnalités, M. Béteille va procéder à de nouvelles vérifications.

## Le recrutement pour les rebelles d'Espagne

Le concierge Jean Fauré, qui gardait, boulevard de Courcelles, des explosifs, des grenades et un fusil-mitrailleur, a expliqué que le tout lui avait été apporté par un certain Tellier. Ce Tellier était, a-t-il dit, présenté au nom de Jacques Percheron. D'autre part, ce dernier lui avait remis par la suite plusieurs centaines de francs, ce qui avait trait aux démarches faites en vue de procurer des volontaires aux nationalistes espagnols.

« Je crains une perquisition chez moi, lui avait-il dit, je vous demande de me garder ces lettres. »

Fauré aurait alors dissimulé ces documents dans la valise même contenant le fusil-mitrailleur.

M. Percheron, il a reconnu avoir confié ces papiers au concierge Mais a affirmé que le mystérieux Tellier avait abusé de son nom. « Je ne suis pour rien dans ce dépôt d'armes », a-t-il ajouté. Ainsi que nous l'avons dit, il indique qu'il n'avait jamais appartenu au C.S.A.R.

## Amara Hamouin en liberté provisoire

Ajoutons, d'autre part, que l'Algérien Amara Hamouin, qui fut président de l'Association de l'Algérie française et qui fut, aussi, expliqué, remplacé à ce poste par M. Hamed Maadi, lui-même accusé d'être le représentant du C.S.A.R., a été remis en liberté provisoire par M. Béteille. Il avait été arrêté et inculpé le 25 novembre dernier.

## Les conflits du travail

### Le travail a repris à la fosse Lemay, à Pequeaucourt

Nous avons relaté qu'à la suite d'une « mise au point », une grève avait, jeudi dernier, été déclenchée à la fosse Lemay, à Pequeaucourt. Cette grève de protestation contre la détermination de la reprise du travail fut décidée pour le mardi matin.

Le service d'ordre qui était assuré par l'Association de l'Algérie française, conformément n'eut pas à intervenir durant ces quatre journées de grève, car il n'y eut aucun incident.

### La grève dans une brasserie à Abbeville

Le directeur de la brasserie du Coq Blanc, à Abbeville, ayant réduit les heures de travail de son personnel, pour protester contre cette diminution de travail, une partie de ses employés ont cessé le travail, hier après-midi. Ils occupent les locaux dans le calme.

### UN OUVRIER FAIT UNE CHUTE MORTELLE A ABSCON

M. Edouard Godin, 61 ans, demeurant 19, coron de la Marnière à Abscon, occupé à la « Marnière », dépendance des Forges et Acieries du Denain-Anzin, passait sur une planche pour aller boucher un wagon chargé de chaux, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le sol d'une hauteur de 9 m. 50 ; relevé immédiatement et transporté à l'infirmerie de l'usine, M. Godin succomba dix minutes après, des suites d'une fracture du crâne.

M. le docteur Colibert a constaté le décès et la gendarmerie a procédé à l'enquête d'usage.

### LE PRÉFET DU NORD A SUBI UNE LÈGÈRE INTERVENTION CHIRURGICALE

M. Fernand Carles, préfet du Nord, a subi hier, à Lille, une légère intervention chirurgicale consécutive à une blessure de guerre.

Son état est parfaitement satisfaisant. M. Fernand Carles pourra reprendre ses occupations à quelques jours d'ici.

# A L'AGE DE 40 ANS,

F. Mohr, d'Haspres connaît enfin son nom et sa famille...

...et il souhaite que la France, qu'il a servie, lui donne la qualité de citoyen français

Nous avons relaté, il y a quelques jours, l'histoire invraisemblable d'un habitant d'Haspres, connu sous le nom de François Maure, François Maure, ramené en 1904 à Villers-en-Cauchies par une famille d'ouvriers agricoles qui l'avait recueilli, dans les Ardennes et âgé alors de 11 ans, était arrivé à l'âge de 40 ans sans connaître son nom véritable, sans avoir retrouvé ses parents et après avoir vécu constamment en marge de la loi, car il n'avait pas été déclaré à l'état civil.

Après d'innombrables et toujours infructueuses recherches, le Parquet de Valenciennes était arrivé récemment à découvrir enfin la famille de « François Maure », demeurant dans le Luxembourg.

Maure, qui se nomme en réalité Mohr, est allé rendre visite aux siens. Au grand bonheur de retrouver ses parents, s'ajoutait pour lui l'espérance si longtemps caressée d'avoir enfin une existence régulière, de pouvoir vivre « comme tout le monde », c'est-à-dire dans une situation légale, de pouvoir se marier, donner son nom à ses enfants, etc.

Il n'est pas encore bien certain que Mohr soit au bout de ses tribulations.

## Les vanniers ambulants

A son retour de Luxembourg, François Mohr nous a raconté son histoire maintenant reconnue.

Ses parents étaient des vanniers ambulants, qui allaient de village en village exercer leur petite industrie avec leurs cinq enfants. Un jour, alors qu'ils étaient près de Rehel, le jeune François s'éloigna de la famille le chercher, mais ne le retrouva et pour cause. Les braves et simples gens de Villers-en-Cauchies qui travaillaient aux betteraves dans le pays, voyant l'enfant errant l'avaient recueilli. Une déclaration de naissance n'aboutit à rien, car le nom que donnait l'enfant était inconnu des autorités civiles. « Je m'appelle François Maure », répétait-il, et il se faisait passer pour un prisonnier civil. Son nom, on l'écrivit de la façon la plus simple, très inexacte malheureusement. C'est ce qui devait rendre par la suite les recherches si difficiles.

« J'ai été soldat français... »

Vint la guerre qui interrompit l'enquête toujours en cours. François Maure, devenu un solide jeune homme fut réquisitionné et embarqué par les Allemands dans un train de prisonniers civils. Au lendemain de la guerre, comme il avait l'âge de la conscription, il se présenta à la mairie. Le greffier de mairie de Villers-en-Cauchies, présent, le frère de M. Gernez, l'excellent secrétaire actuel, libella sans autre formalité, un état civil fantaisiste à François Maure, et François Maure fut incorporé.

« Ce ne fut que bien plus tard, quand Maure demanda une nouvelle pièce officielle d'identité que M. Gernez, fonctionnaire consciencieux, s'aperçut de la grave faute commise par son prédécesseur.

Depuis ce temps François Maure vivait en France dans la situation la plus illégale que l'on puisse concevoir.

Bien qu'il eût rempli son devoir de bon Français en accomplissant son service militaire, la France refusait absolument de le reconnaître. Il ne figurait sur aucun liste électorale, il n'avait aucun des droits du citoyen, bien plus il n'était ni domicilié ni résident — au point de vue légal — dans cette commune d'Haspres où il avait fondé un foyer et où il avait femme et enfants, à titre légitime évidemment.

« Je veux être citoyen français »

M. Mohr, dès qu'il a connu l'existence des siens, n'a eu rien de plus pressé que d'aller leur rendre visite. Sa mère pleura de joie pendant tout le séjour qu'il fit près d'elle, nous a-t-il raconté ; son père, ses frères, ses sœurs lui firent fête. On devine la joie de ces gens retrouvés, celui que depuis bientôt trente ans ils avaient perdu et que depuis longtemps ils n'avaient plus l'espoir de retrouver.

François Mohr est revenu transfiguré à Haspres. A peine rentré au pays, il a couru à la mairie et il est allé trouver le sympathique secrétaire, M. Desplanques.

« Alors maintenant, lui a-t-il dit, on va pouvoir me marier ! »

Il a fallu freiner l'impétuosité du pauvre homme. Mohr était déjà prêt à conclure devant M. le maire la mère de ses enfants et à donner son nom à ses trois fils et à sa fille.

Ce n'est pas en quelques jours, ni en quelques semaines, voire en quelques mois que peut se régulariser une situation comme la sienne, avec les innombrables formalités à remplir.

L'administration va entrer en jeu. Mohr doit demander ses papiers au Luxembourg. Comme il est sujet étranger, il faudra lui faire obtenir une carte d'étranger, ce qui ne lui sera certainement pas refusé, car il est depuis longtemps un bon ouvrier d'une usine de Denain.

Il y aura encore, ensuite, des tas de paperasseries à remplir... mais Mohr, après avoir attendu pendant des dizaines d'années manifeste maintenant une légitime impatience. Il veut devenir citoyen français. Il estime qu'il a bien gagné cette qualité puisqu'il a presté au service militaire en France. Souhaitons que l'administration prenne en considération son cas exceptionnel et que bientôt il puisse vivre d'une façon normale.

## « DEDÉ ET DOUDOU », LES JUMEAUX FACÉTIEUX

# VAUBAN... ET LA GUERRE AÉRIENNE



EN HAUT : Les vestiges de l'ancienne Citadelle. — EN BAS : Une porte demeurée intacte.

Associer le nom du grand ingénieur militaire de Louis XIV et les mots « guerre aérienne » peut sembler gageure. Il n'en est rien pourtant.

Il n'y a pas longtemps, en 1914, les vieilles fortifications dont Vauban avait tenu plusieurs jours devant des troupes allemandes bien armées et voici que les vestiges de travaux militaires du grand siècle vont être utilisés pour la défense passive.

C'est à Tournai que cette initiative va probablement être réalisée.

En 1667, Tournai à peine conquise, Louis XIV songea à le faire fortifier, et surtout à y faire construire une citadelle.

Vauban établit les plans de la forteresse. Turenne en posa la première pierre. La citadelle se dressa mais les vicissitudes de l'histoire en firent des ruines, et il ne reste plus guère aujourd'hui que des vestiges de l'altièrre forteresse.

« Et nous voici arrivés, par un long détour, la guerre aérienne : sur la proposition formulée par le Comité local de la ligne de protection aéro-terrestre, et avec l'autorisation de l'administration du génie, l'administration communale a décidé en principe de débayer les souterrains des fortifications de l'ancienne citadelle pour y établir des refuges pour la population en cas d'attaques aériennes.

« Et comme chez nos voisins de Belgique on ne perd jamais le point de vue touristique, cette opération permettra de mettre à la portée des touristes la curiosité historique que constitueraient les souterrains aménagés et éclairés.

Des travaux de prospection vont d'ailleurs être entrepris incessamment pour retrouver et dégager ces souterrains.

« On ne peut qu'applaudir à une telle initiative tout en souhaitant qu'elle n